



Bienvenue



Le micro-financement solidaire
pour l'Éducation

Jaikan

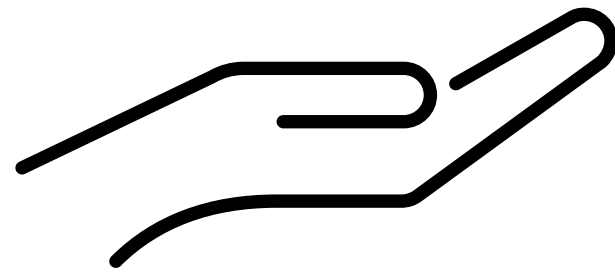
make_sense



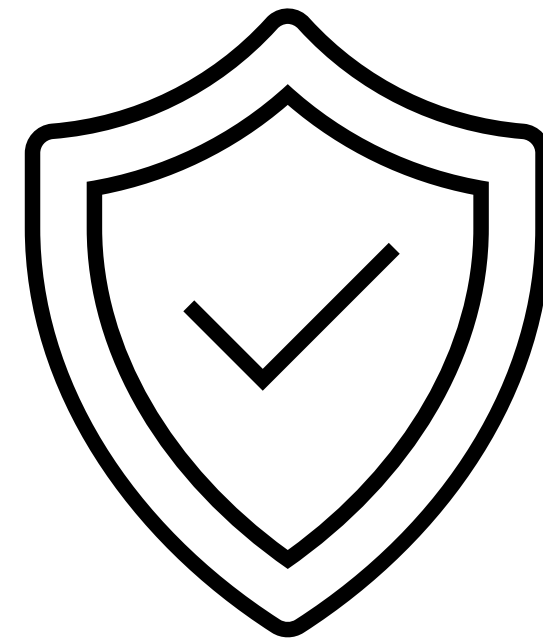
Ordre du jour

- 1. Qui nous sommes**
- 2. La plateforme et ses usages**
- 3. Les bénéfices pour tous les acteurs**
- 4. Pourquoi les banques vous font des misères**
- 5. Retour d'expérience sur les déploiements**
- 6. Nouvelle tarification**

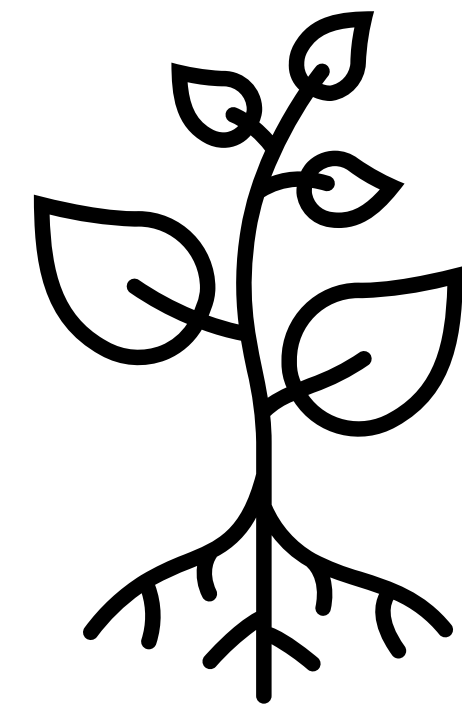
Jaïkan en quelques mots



Economie Sociale et
Solidaire



Spécialisation dans
l'Education



Co-construction
avec l'OCCE

Jaïkan en quelques chiffres – février 2026

- **17 départements OCCE partenaires**
- **562 campagnes de collecte**
- **Plus de 16 500 transactions**
- **260k€ bruts collectés en 2025**

La plateforme et ses usages

Les mandataires

- Présenter la coopérative et l'OCCE une fois pour toute
- Créer des campagnes de collecte en quelques clics, basés sur une contribution libre ou un prix fixe
- Afficher un texte contextualisé si la campagne est à contribution libre (comme dans le cahier de liaison)
- Connaître le nom du parent contributeur, mais également le nom et la classe de l'enfant (ou des enfants) pour lesquels la contribution est faite
- Extraire en un clic un PDF trié par classe
- Regrouper l'ensemble des contributions en un seul virement
- *Pouvoir superviser le suivi d'une campagne par un collègue (nouveau 2026)*

The Jaikan logo features the word "Jaikan" in a dark blue, sans-serif font. Above the letter 'i' is a small cluster of five colored dots: red, blue, green, yellow, and orange.

L'association départementale

- Pouvoir recevoir un reporting personnalisé sur les comptes créés, les campagnes créées, les transactions réalisées
- Pouvoir obtenir à la demande le détail des transactions d'un ou toutes les coops (pour un audit par exemple)

Les contributeurs

- Payer immédiatement ses contributions sur mobile, en carte bancaire, pour un enfant ou une fratrie
- Recevoir un ticket de paiement récapitulatif
- Retrouver toutes ses contributions sur son espace Jaikan

La plateforme et ses usages

Vous avez 3 campagnes



Cotisation rentrée 2025 - école élémentaire Pau Casals
[Modifier la campagne](#)

Demander le virement des fonds



Cotisation de rentrée 2024 - école élémentaire Pau Casals
[Modifier la campagne](#)



Cotisation rentrée 2023
[Modifier la campagne](#)

La plateforme et ses usages

À propos du porteur de projet



Publié par : OCCE Ecoles Paul Bert et Jules Ferry de Sérignan.

Notre coopérative est affiliée à l'OCCE de l'Hérault, association loi 1901. Elle joue un rôle important pour faciliter la vie à l'école et dans les classes. Elle nous permet d'acheter du petit matériel pédagogique, contribue à financer les sorties scolaires ainsi que des projets pédagogiques annuels.

Pour mener à bien toutes ces actions, élèves et professeurs se mobilisent mais nous avons également besoin de ressources financières. Nous invitons les familles et l'entourage de nos élèves à nous soutenir financièrement. Merci pour eux !

Afficher le profil • Contact



Le montant de la contribution est libre. Celle-ci permettra de subventionner:

l'achat de petit matériel pour jouer dans la cour

le paiement des bus

CONTRIBUTION A LA COOPERATIVE SCOLAIRE



OCCE Ecoles Paul Bert et Jules Ferry de
Sérignan

QR code

Montant de la participation

Ajouter un montant...

☐ J'ai lu et j'accepte les conditions générales de participation

Participer maintenant

Vous ne serez pas encore débité.

La plateforme et ses usages

Etat de suivi des campagnes

Rapport extrait le 03/02/26 18:30
Transactions réalisées entre le 01/09/2025 et le 03/02/2026

Campagne : « Cotisation rentrée 2025 - école élémentaire Pau Casals »

Cumul de la campagne

Transactions confirmées	142
Montant total brut	1.839,50€
Montant total net	1.802,71€

Classe : CM1/CM2 Mme

Nom contributeur	Prénom contributeur	Nom élève	Prénom élève	Montant brut	Montant net	Date	Statut
F	Elodie			13,00€	12,74€	17/10/25 07:50	Païement accepté
F	Maite			10,00€	9,80€	09/10/25 21:15	Païement accepté
R	Cécilia			13,00€	12,74€	22/09/25 16:23	Païement accepté
G	Stéphanie			13,00€	12,74€	17/09/25 08:05	Païement accepté
N	Kim			13,00€	12,74€	15/09/25 12:28	Païement accepté
B	Emilie			15,00€	14,70€	15/09/25 11:49	Païement accepté
M	Fanny			10,00€	9,80€	01/09/25 23:10	Païement accepté
B	Cecile			13,00€	12,74€	01/09/25 20:41	Païement accepté
S	LAETITIA			10,00€	9,80€	01/09/25 20:22	Païement accepté
B	Vincent			10,00€	9,80€	01/09/25 19:31	Païement accepté
G	Amandien			10,00€	9,80€	01/09/25 18:58	Païement accepté
S	Emilie			5,00€	4,90€	01/09/25 17:36	Païement accepté
				135,00€	132,30€		

Classe : CP Mme

Nom contributeur	Prénom contributeur	Nom élève	Prénom élève	Montant brut	Montant net	Date	Statut
F	Maite			10,00€	9,80€	09/10/25 21:15	Païement accepté
D	Charlotte			13,00€	12,74€	28/09/25 20:25	Païement accepté
G	Marie			10,00€	9,80€	26/09/25 12:05	Païement accepté
S	Marie			13,00€	12,74€	12/09/25 09:43	Païement accepté

Bénéfices pour les mandataires

Gain de temps administratif réel

- Gestion automatique du suivi des campagnes.
- Comptabilité simplifiée – une campagne de collecte = une ligne comptable, justificatif édité automatiquement
- Remboursement intégral automatisé sur demande (annulation de sorties, absence d'élèves)
- Assistance très réactive en cas de besoin

Sécurité et sérénité au quotidien

- Traçabilité complète des contributions (qui, quand, combien).
- Suppression des risques et coûts liés aux chèques et espèces (pertes, vols, chèques sans provision)
- Historique accessible à tout moment en cas de contrôle ou de passation.

De nouveaux possibles :

- Visibilité donnée aux initiatives de la coopérative,
- Optimisation des recettes :
 - Meilleure adéquation avec les préférences de paiement des contributeurs,
 - Association de tiers (familles élargies, partenaires locaux),
- Nouvelle forme de mobilisation des parents, notamment ceux moins présents physiquement,
- Test et lancement de nouveaux projets pédagogiques facilités.

Témoignage mandataire : Marie Gillam / OCCE 67

- Quel est votre contexte d'utilisation ?
 - Ecole de 14 classes / 340 élèves
 - Utilisation de la plateforme pour des sorties, des achats de livres, et la participation volontaire à partir de la rentrée prochaine
- Quels avantages en avez-vous retiré ?
 - Outre les frais, les chèques sont une vraie galère :
 - Guichet spécifique pour déposer à la banque
 - L'embarras d'arriver avec tous les chèques quand il y a des clients qui attendent derrière
 - Les remises de chèque limitées à 30 chèques à la fois
 - Les pointages, les vérifications, les signatures... c'est un **boulot ridicule** par rapport à notre fonction d'enseignant
 - Avec Jaïkan, je partage le PDF avec mes collègues en quelques clics, j'ai créé un formulaire pour qu'ils me soumettent leurs besoins de campagnes, tout est simple et rapide
 - L'enseignant reste dans son poste, **il ne se transforme pas en comptable**
 - Finalement **tous les publics, quel que soit leur CSP, paient en ligne**
 - Concernant le liquide c'est encore pire, **on n'est pas convoyeurs de fonds**

Témoignage mandataire : Yves Rudio / OCCE 67



Coopérative scolaire Ecole des Roses

À : L'équipe Jaïkan ; Cc : Vincent Fillon



Aujourd'hui à 16:08

• **Pourriez-vous présenter votre école ?**

L'école des Roses est une école élémentaire de 12 classes située à Haguenau dans le Bas-Rhin. Notre école a la particularité de proposer des classes bilingues du CP au CM2, ainsi que trois structures d'adaptation : l'inclusion d'une classe d'enfants issus de l'IME Les Glycines, une classe ULIS incluse à plein temps dans les classes et un dispositif d'autorégulation pour l'accueil des enfants TSA.

• **Dans quelles situations utilisez-vous la plateforme ?**

- J'utilise la plateforme JAÏKAN dans tous les appels de fonds concernant les activités éducatives ou le versement de la participation volontaire des familles.*

• **Quels sont les principaux avantages de la plateforme ?**

- Les avantages sont multiples :*
- des frais bancaires moindre, surtout qu'ils viennent d'augmenter : 6,50 € par dépôt en espèces et 0,25 € par chèque déposé,*
- la plateforme est très flexible : en cas d'annulation d'une activité, les versements des parents d'élèves sont facilement annulables,*
- centralisation des versements dématérialisés.*

• **En quoi vous facilite t'elle le rôle de mandataire au quotidien ?**

- gain de temps,*
- moins de manipulation d'argent liquide,*
- moins d'argent en circulation dans l'école,*
- paiement plus rapide des parents d'élèves en général.*

Cordialement,

Yves RUDIO
Mandataire de la coopérative scolaire 595
Ecole des Roses
1 Rue des Roses F-67500 HAGUENAU

Témoignage mandataire : Vincent Carrière / OCCE 46

Webinaire



Aujourd'hui à 10:51

⊗ **President de AD OCCE 46** <President46@occe.coop>

À : ☐ L'équipe Jaïkan pour les AD de l'OCCE ; Cc : ☒ Mari-Nonnig Cornec ✓

- Pourriez-vous présenter votre école ?

Je suis directeur et enseignant dans une petite école rurale de deux classes (CE1 au CM2) à Pern dans le Lot.

- Dans quelles situations utilisez-vous la plateforme ?

La plateforme me permet de recueillir les participations volontaires des familles et les sommes recueillies dans le cadre de vente de produits pour cession (vente de photo scolaire)

- Selon vous, quels sont les principaux avantages de la plateforme ?

Simplicité de création de comptes : le compte est opérationnel en quelques clics et envois de docs.

Accompagnement de l'équipe : l'équipe Jaïkan reste disponible et joignable très facilement pour toutes questions. Elle m'avait aussi proposé par exemple de flouter des photos d'une campagne sur lesquelles apparaissaient des visages d'élèves.

Moins de tâches administratives : la gestion des collectes dématérialisées permet de s'affranchir des lourdeurs de la gestion des espèces et des chèques (remplir les remises, les mettre dans son sac, penser à la prendre pour les déposer à la banque quand je descends en ville...)

Communication : le qr code à flasher dans le cahier ou le bon de commande, un lien sur l'ENT permet de communiquer facilement avec les parents.

Pour les parents : les parents adhèrent bien à la plateforme et trouvent cela simple et facile. J'ai refusé les dons ou paiement en liquide cette année et aucun parent ne s'est plaint.

- En quoi vous facilite t'elle le rôle de mandataire au quotidien ?

Moins de tâches liées à la gestion du liquide et chèque ; suivi facile des collectes avec un listing à jour des dons (nominatif ou anonymisé si on le souhaite aussi) ; une seule opération à rentrer dans retkoop en fin de collecte.

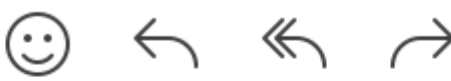
Bénéfices pour les contributeurs... et les élèves

- Gain de temps et sécurité des paiements,
- Manière simple de participer à la vie de l'école et à la scolarité de ses enfants, solidairement et chacun à la hauteur de ses moyens,
- Transparence sur l'utilisation des fonds,
- Et peut-être bientôt... plus de projets pour les enfants !

Bénéfices pour l'Association Départementale

- Un choix **cohérent** :
 - **Des valeurs fortes** : une petite structure française de l'ESS, experte de l'éducation, et une relation partenariale équilibrée et juste,
 - **Un service adapté** : une plateforme conçue pour l'école, simple et sans fonctionnalités e-commerce inutiles ou inadaptées.
- **Sécurisation, traçabilité et optimisation** des recettes des coopératives,
- **Visibilité** de l'OCCE et de ses missions,
- **Modernisation** de la relation avec les mandataires et valorisation de leur rôle (moins de stress lié à la gestion financière, plus de place pour l'essentiel : les projets et les élèves)
- **Harmonisation des pratiques** au niveau du département, et respect des bonnes pratiques associatives par tous,
- **Gain d'indépendance vis-à-vis de la banque**, sortie de la « liste noire » des structures encaissant trop de chèques et d'espèces, moins de sensibilité aux évolutions tarifaires bancaires.

Témoignage AD : Gérard Royer / OCCE 67



Aujourd'hui à 10:58



✉ tesorier67 <tesorier67@occe.coop>

À : ☐ L'équipe Jaïkan pour les AD de l'OCCE

Enfin, je voudrais souligner la qualité et l'efficacité de votre accompagnement, tant au niveau de l'AD qu'auprès des coopératives. Là encore, les retours qui nous parviennent font régulièrement état de la qualité de votre écoute et de votre réactivité.

Salutations coopératives

Gérard ROYER

La disparition inéluctable du chèque

Le chèque présente d'importantes limites de sécurité pour les banques

- 3,3% des paiements en France en 2022, en baisse continue
- Source importante de fraudes : la banque de France envisage d'interdire l'envoi à domicile des chéquiers

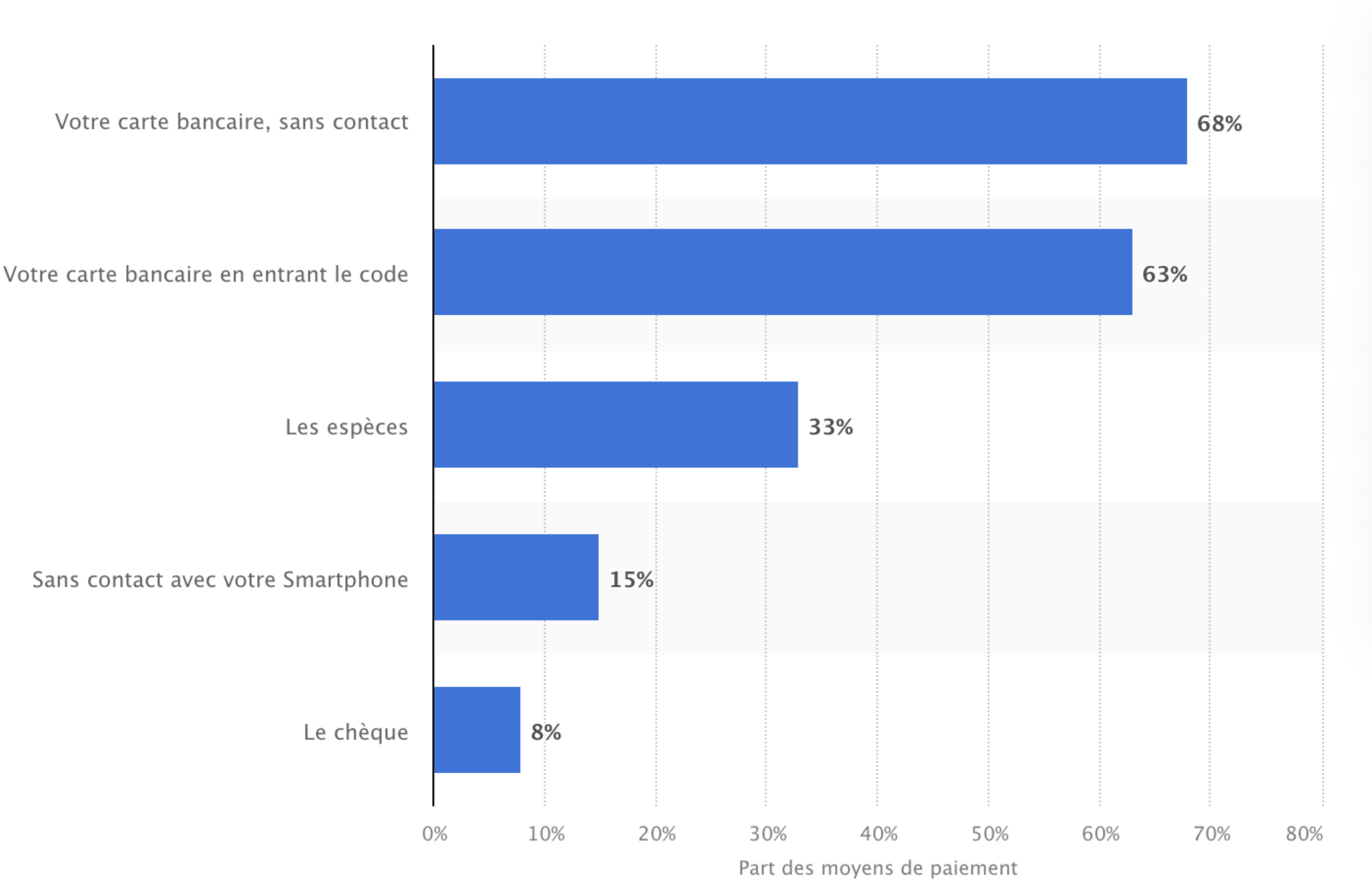
Il n'est pas dans le quotidien des jeunes français

- Seuls 8% de français apprécient ce moyen de paiement
- Il reste en usage presque exclusivement dans le monde associatif

Les banques comme l'Etat et l'UE veulent sa disparition

- Dès 2027, le Trésor Public ne prendra plus les chèques ([lien](#))
- Comme les distributeurs de billet, les banques externalisent sa gestion => la répercussion des coûts sur l'utilisateur est inéluctable ([lien](#))

Moyens de paiement préférés des Français en 2022



Retour d'expérience du déploiement de Jaïkan en 6 VRAI OU FAUX ?

~~En moyenne, 20% des mandataires créent leur compte dès l'annonce du partenariat dans le département~~

FAUX

TRANSCRIPTION DE LA REPONSE :

Si certains mandataires attendent avec impatience la proposition d'une plateforme de collecte de fonds, ce n'est pas le cas de la vaste majorité. Dans tous les départements partenaires, le déploiement s'inscrit dans un temps long, et nécessite une bonne coopération entre l'équipe de l'AD et l'équipe Jaïkan. La communication initiale, puis récurrente sur les enjeux des moyens de paiement, les bénéfices de la plateforme, les retours d'expérience est cruciale. Il faut du temps avant que les effets d'un éventuel bouche-à-oreille soient perceptibles.

Retour d'expérience du déploiement de Jaïkan en 6 VRAI OU FAUX ?

La plateforme Jaïkan peut être proposée aux mandataires n'importe quand dans l'année.

VRAI mais

TRANSCRIPTION DE LA REPONSE :
Oui, des mandataires créent des comptes toute l'année.
Il y a néanmoins des moments plus opportuns que d'autres pour annoncer le nouveau partenariat et mobiliser les mandataires. Le moment idéal se situe entre mars et mai, en préparation de la rentrée.

Retour d'expérience du déploiement de Jaïkan en 6 VRAI OU FAUX ?

~~Attendre que les mandataires manifestent leur intérêt pour le paiement en ligne avant de le mettre en place est la meilleure approche~~

FAUX

TRANSCRIPTION DE LA REPONSE :

Si nous ne préconisons pas l'obligation de l'utilisation de la plateforme, nous savons que le temps des enseignants mandataires est très contraint, et que les questions de moyens de paiement ne font légitimement pas partie de leurs priorités.

Le sujet des nouveaux moyens de paiement est un sujet complexe et technique, qui nécessite une réelle sensibilisation, et de la pédagogie. Pour réussir cet exercice de sensibilisation et de pédagogie, nous croyons que l'AD et notre équipe doivent unir leurs forces. Nous avons identifié un format qui fonctionne : le webinaire animé par Jaïkan à la pause méridienne, et relayé et mis en contexte par l'AD.

Retour d'expérience du déploiement de Jaïkan en 6 VRAI OU FAUX ?

L'équipe de l'AD sera formée pour accompagner les mandataires dans la prise en main de la plateforme Jaïkan.

VRAI mais

TRANSCRIPTION DE LA REPONSE :

Nous présentons bien sûr en détails la plateforme à l'équipe de l'association départementale

Nous préconisons que la communication sur la proposition partenariale soit relayée par l'Association Départementale, par exemple sur la base d'emails pré-rédigés par Jaïkan.

Mais nous proposons toujours aux AD partenaires de nous router les éventuelles questions détaillées posées par les mandataires, auxquelles nous répondons directement par email.

ET nous informons directement les mandataires des outils d'assistance à leur disposition :

- Webinaire
- Centre d'aide avec tutoriels vidéos
- Boite email dédiée
- Ligne téléphonique

Témoignage AD : Vincent Carrière/ OCCE 46

Webinaire



ⓧ **Président de AD OCCE 46** <President46@occe.coop>

Aujourd'hui à 10:51

À : ☐ L'équipe Jaïkan pour les AD de l'OCCE ; Cc : ☒ Mari-Nonnig Cornec ✓

Moins de tâches liées à la gestion du liquide et chèque ; suivi facile des collectes avec un listing à jour des dons (nominatif ou anonymisé si on le souhaite aussi) ; une seule opération à rentrer dans retkoop en fin de collecte.

- En tant que président de l'OCCE46, avez-vous d'autres retours d'expérience à partager ?

Le partenariat avec Jaïkan est facile : équipe à l'écoute, aidante, soucieuse que nous avançons ensemble dans le défi de la dématérialisation des moyens de paiement. Les webinaires à destination des mandataires sont fréquents. Pour l'AD, permettre à nos mandataires et coop d'utiliser Jaïkan n'a pas mobilisé de ressources supplémentaires et à terme quand la solution sera largement utilisée cela nous fera gagner sans doute du temps (moins de chèque, moins de liquide = moins d'erreurs dans les CRF...)



Vincent CARRIÈRE
Président
president46@occe.coop

Retour d'expérience du déploiement de Jaïkan en 6 VRAI OU FAUX ?

~~Les parents seront perdus face à ce nouveau mode de fonctionnement.~~

FAUX

TRANSCRIPTION DE LA REPONSE :
Nous ne sommes quasiment jamais sollicités par les parents, bien que nous ayons mis en place un dispositif d'assistance qui leur est dédié. La plateforme propose un parcours utilisateurs très simple, et très similaire à de nombreux gestes de la vie quotidienne en ligne pour les parents des écoles maternelles et primaires en majorité jeunes et connectés.

L'équipe Jaïkan est dimensionnée pour répondre aux questions des mandataires et des parents en direct ?

VRAI

TRANSCRIPTION DE LA REPONSE :

Avec des humains qui connaissent et comprennent le contexte des associations de l'école et de l'OCCE en particulier, le cadre légal des coopératives scolaires et les contraintes du rôle de mandataire.

Si nous n'avons pas de robot ni de call center délocalisé, nous savons nous appuyer sur la technologie (expérience utilisateur simplifiée, automatisation quand opportun, par exemple le traitement des demandes de virements).

Ils ont choisi Jaïkan, ils vous expliquent pourquoi.

Les raisons de notre choix de travailler avec Jaïkan



Mireille LYSZCZARZ <m.lyszczarz@occe59.coop>

Hier à 08:01

À : Mari-Nonnig Cornec ; Vincent Fillon ; Florence SIMPLOT ; Jean-Pierre MOLLIÈRE

Bonjour,

Je souhaite vous partager les raisons pour lesquelles nous avons fait le choix de travailler avec Jaïkan.

Votre positionnement correspond pleinement aux valeurs et au fonctionnement de notre association. Le fait que vous travailliez exclusivement avec des associations de l'éducation populaire, laïques a été un critère déterminant pour nous.

Nous avons également été sensibles à votre disponibilité, ainsi qu'à votre volonté de privilégier des temps de réunions en présentiel, gage d'un accompagnement de qualité et d'une relation de confiance.

Votre capacité à faire évoluer la plateforme en fonction des besoins de l'AD, et à vous adapter à notre mode de fonctionnement — notamment l'impossibilité de fixer un montant pour la participation volontaire des familles — répond concrètement à notre combat sur le terrain.

La mise en place gratuite, l'accès à des tutoriels et à des webinaires tous les quinze jours, ainsi que l'accompagnement des coopératives sans surcoût ont également pesé dans notre décision. Nous apprécions tout particulièrement le fait que les coopératives restent autonomes et puissent gérer directement leurs démarches administratives avec Jaïkan.

L'ensemble de ces éléments nous conforte dans notre choix et nous réjouit à l'idée de cette collaboration.

J'en profite pour vous confirmer notre rencontre au siège à Douai le mercredi 11 mars à 11h, notre réunion se poursuivra par un repas de travail. Je vous remercie par ailleurs d'avoir accepté de rester une heure en début d'après-midi afin de permettre aux membres du bureau de vous rencontrer et de poser quelques questions.

Bien cordialement,



Pourquoi le paiement en ligne n'est pas gratuit ?



Nous devons couvrir des coûts, en majorité externes à notre organisation :

- Coûts bancaires, coût des réseaux de cartes
- Coûts de Jaïkan (plateforme, ressources humaines....)
- TVA de 20%

Cette contrainte s'impose à tous :

- La Trousse à Projets : commission de 6,5%TTC
- Leetchi : commission de 6% TTC
- Lydia 4% TTC
- ... ou par un pourboire parfois piègeux, qui doit au final représenter le même ordre de grandeur de revenus...

Le paiement en ligne est une opportunité, pas un coût !



Evitement de coûts :

- 1 **chèque opposé** à 35€ = 3,5 contributions à 10€, soit l'équivalent d'1,5% de commission sur les paiements de toute une classe
- **Frais de remise de chèque** à 25cts par chèque équivalent à 2% de commission sur un paiement de 12€ (contribution volontaire de rentrée moyenne à l'échelle nationale)

Mais surtout : **développement des recettes** :

- En ne perdant plus les parents qui ne paient pas tout de suite (1 paiement supplémentaire dans une classe de 20 parents = 5% de recettes en plus)
- En rendant les opérations plus fluides pour tous (et donc en facilitant les projets)

Nos tarifs : un modèle équilibré issu de l'ESS

Commission sur les paiements : ~~2% TTC~~ **1,25% TTC** (à partir du 1^{er} avril 2026)

Le **pourboire éthique** pour faire jouer la solidarité et baisser la commission

Aucun coût fixe, aucun coût de mise en place, tarification uniquement à l'usage

Notre ambition avec la nouvelle tarification :

- **Garder l'ADN** de notre proposition issue de l'ESS
- Faciliter l'adoption en faisant en sorte que **Jaïkan soit souvent moins cher que le chèque**



Pour aller plus loin



ad@jaikan.com